

Orléans, le 4 octobre 2011



Séance

le 6 octobre 2011, 10h-13h  
Centre de Conférences d'Orléans.

L'agence de l'eau Loire-Bretagne et son comité de bassin

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km<sup>2</sup>, soit 28% du territoire national métropolitain. Il intéresse 10 régions, 36 départements en tout ou partie, plus de 7 368 communes et 12 millions d'habitants.

Présidé par Serge LEPELTIER, ancien ministre, maire de Bourges, le comité de bassin compte 190 membres représentant toutes les catégories d'utilisateurs d'eau du bassin, élus, acteurs économiques et associatifs, services de l'Etat.

Paule OPÉRIOL  
directrice de l'information et de la communication  
[paule.operiol@eau-loire-bretagne.fr](mailto:paule.operiol@eau-loire-bretagne.fr)  
t @PauleOperiol

## Le comité de bassin Loire-Bretagne examine le 6 octobre les redevances de l'agence de l'eau pour 2012

**Le comité de bassin Loire-Bretagne se réunit en séance plénière le 6 octobre. Il est saisi pour avis conforme des taux de redevances de l'agence de l'eau pour 2012.**

Le comité se prononcera aussi sur la majoration de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau au profit de **l'établissement public territorial du bassin de la Vienne**. C'est la première fois que cette disposition de l'article 165 de la loi Grenelle 2 est mise en œuvre dans le bassin Loire-Bretagne.

Le comité examinera également l'avancement de **l'évaluation préliminaire du risque d'inondation** dans le bassin Loire-Bretagne. Cette évaluation est la première étape de mise en œuvre de la directive européenne relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation. Le comité aura à rendre un avis formel sur cette évaluation lors de sa prochaine séance, le 13 décembre 2011. Cette évaluation prépare d'ici 2015 l'élaboration d'un plan de gestion du risque d'inondations à l'échelle du grand bassin hydrographique.

Enfin le comité s'interrogera sur les dispositifs de sélectivité à mettre en œuvre dans le cadre du futur 10<sup>e</sup> programme de l'agence. La réflexion sur le 10<sup>e</sup> programme pour les années 2013 à 2018 se poursuit pendant tout l'automne dans les **forums de l'eau** réunis dans chaque sous-bassin de Loire-Bretagne.

- le 12 octobre à Clermont-Ferrand pour Allier-Loire amont,
- le 4 novembre à Limoges pour Vienne et Creuse,
- le 7 novembre à Ploufragan (22) pour Vilaine et côtiers bretons,
- le 14 novembre à Nantes pour Loire aval et côtiers vendéens,
- le 21 novembre au Mans pour Mayenne, Sarthe et Loir,
- le 23 novembre à Parçay-Meslay(37) pour Loire moyenne,

**La séance est ouverte aux journalistes (merci de confirmer votre présence).**

**Un communiqué sera publié à l'issue des travaux.**